



RÉUNION
COMMISSION
DE QUARTIER

MONTCHAPET

.....
Compte rendu du 5 / 12 / 2018

I. TEMPS D'ÉCHANGES AVEC LES HABITANTS

- **Présentation des dispositifs en faveur de l'amélioration de l'habitat par le service Rénovéco de Dijon métropole et du dispositif « Bien vivre dans son logement » animé par le Point d'Information et de Médiation Multi-Services (PIMMS)**

II. BUDGETS PARTICIPATIFS

- **Projets 2017/2018 – point d'étape**

III. VIE DE QUARTIER

- **Projet des Hauts de Montchapet**

IV. INFORMATIONS DIVERSES

- **Nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales**
- **Recensement obligatoire de la population (janvier février 2019) - enjeux et intérêts pour les collectivités territoriales**
- **Les Nuits d'Orient**

LISTE DES MEMBRES

COLLÈGE DES HABITANTS

PERSONNES RESSOURCES

1. Christophe BICHET **Excusé**
2. Martine LAMANDE **Présente**
3. Blandine LE TALLEC **Présente**
4. Yvette LOUSTAUD **Présente**
5. Daniel PEGUERO **Présent**

JEUNE

6. Mathieu DECOURT **Excusé**

HABITANTS

7. Samia BENBIA ZIANI **Excusée**
8. Pierre BLANCHET **Absent**
9. Catherine BONNAMOUR **Excusée**
10. Françoise CANNARD **Absente**
11. Lætitia CONNAULT **Absente**
12. Rodolphe DESNOYER **Absent**
13. Anne-Sophie GHEWY **Excusée**
14. Bernard JADOT **Absent**
15. Pascale JEUNET **Absente**
16. Djillali LABRI **Absent**
17. Denis LACASSIN **Excusée**
18. Sébastien LEBLANC **Présent**
19. Florence LECOMTE **Absente**
20. Guy MALFROY **Absent**
21. Jacques MASSOT **Absent**
22. Charlotte MENGUS **Excusée**
23. Manon MINARY **Absente**
24. Joëlle NUSSBAUM **Excusée**
25. Florian PRANDINI **Absent**
26. Fabrice RONDOT **Absent**
27. Yves SEGUIN **Excusé**
28. Michèle ATTAL **Absent**
29. Jean-François VALET **Excusé**
30. France VERET **Présente**

SUPLÉANTS

1. Eric MALLET **Présent**
2. Gwennoline LIEVRE DOORBOS **Absente**
3. Lionel BULLIARD **Excusé**
4. Annie BUFNOIR **Présente**
5. Jean-Marie SAVOLDELLI **Présent**
6. Dominique RONDEY **Excusé**
7. Christophe VOLATIER **Absent**
8. Marie-Jo CHAUVAUX **Absente**
9. Jean-Max NUSSBAUM **Présent**
10. Paulette TERKI-HASSAINE **Absente**
11. Michel BOURDIN **Absent**
12. Carine ROUGET **Présente**
13. Jonathan PILLET **Absent**
14. Cécile MICHEL **Absente**

COLLÈGE ASSOCIATIONS-ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

1. MJC Montchapet **Présente**
2. Association Grand Montchapet **Présente**
3. Ligue Internationale contre le Racisme et l'Antisémitisme
4. Association CLCV de Côte d'Or **Présente**
5. Association Les Trésors de Rackam **Absent**
6. Association Laure et Amon Production **Présente**
7. Association OMBRADIPETER **Excusée**
8. Cercle Laique Dijonnais **Présente**

COLLÈGE DES ÉLUS

1. Denis HAMEAU Coprésident titulaire **Présent**
2. Lydie PFANDER-MENY Coprésidente suppléante **Présente**
3. Jehan-Philippe CONTESSE **Présent**
4. Françoise TENENBAUM **Excusée**
5. Chantal OUTHIER **Présente**

COLLÈGE DES PERSONNES QUALIFIÉES

1. Jacques CARDIS **Présent**
2. Denis FARION **Présent**
3. Antoine HOAREAU **Excusé**
4. Arnaud SCHAAL **Présent**
5. Anne SPINLER **Présente**

DENIS HAMEAU coprésident élu de la commission remercie les membres présents et laisse la parole à SEBASTIEN LEBLANC, coprésident habitant qui procède à l'appel des membres.

I. TEMPS D'ECHANGES

a. Rue Villebois-Mareuil : stationnement

Denis HAMEAU fait état de l'aménagement de futures places de stationnement rue Villebois-Mareuil. Il indique que les travaux ne sont pas encore terminés, le traçage est en cours.

Monsieur SAVOLDELLI souligne que ces travaux ont également permis la réfection des réseaux.

b) « Aujourd'hui des personnes âgées qui avaient participé à la balade urbaine organisée par la commission de quartier souhaitent connaître l'avancée des travaux de la place du Rosoir et du changement de la Lianes 5 ». (Question de Madame Yvette Loustaud).

Denis HAMEAU indique que le projet prioribus est un projet d'envergure qui est programmé sur plusieurs années (jusqu'en 2020). Les travaux sur ce secteur seront programmés courant 2019.

Yvette LOUSTAUD souhaiterait une présentation de ce projet à la prochaine commission de quartier de mars 2019.

Denis HAMEAU informe que les gros travaux de voirie sont réalisés généralement durant la période estivale et qu'effectivement ce projet pourrait être présenté à la commission de quartier de Mars 2019.

c) « Je me permets de vous écrire pour vous informer que dans notre rue de Fontaine-lès-Dijon au n°61, deux camping-cars et deux petits camions restent en stationnement depuis plusieurs mois régulièrement aux mêmes places de parking. Cela est gênant et parfois très dangereux pour la visibilité lorsque nous souhaitons sortir de chez nous. De plus, Il est parfois très compliqué de se garer dans cette rue en raison du nombre croissant de logements neufs récents et du stationnement gratuit de la rue pour les gens allant en ville ou à la gare. Aurions-nous des solutions pour continuer de se garer dans cette rue ? » (question de Madame Sandrine FICHERE)

Lydie PFANDER-MENY indique que la problématique du stationnement au 61 rue de Fontaine-lès-Dijon est prise en compte par la Police Municipale qui assure un suivi. Il semble que ces véhicules changent d'emplacements de temps en temps, mais les observations se poursuivent et si besoin, la police interviendra pour faire respecter le délai réglementaire qui interdit de laisser un véhicule stationné plus de 7 jours.

Quant à la pénurie de places de stationnement, le stationnement résidentiel pourrait être une réponse aux difficultés que rencontrent les riverains face aux véhicules des usagers pendulaires. Si les riverains demandent massivement la mise en œuvre du stationnement résidentiel, il pourrait être instauré rue de Fontaine.

d) Bulle à verre située place Auguste Dubois (Monsieur Jacques LAGNEAU).

Jacques LAGNEAU rappelle que le problème de cette bulle à verre est surtout lié au dépôt des professionnels travaillant autour de la place Auguste Dubois (Hôtel La Cloche etc...). Il indique subir des nuisances sonores importantes ainsi que des nuisances visuelles liées aux dépôts autour de la bulle. Il signale que cette bulle est aussi trop proche des voitures.

Il indique également que les bus sont obligés de faire un détour lorsque le ramassage est effectué.
Enfin, Il ne comprend pas que cette bulle à verre ait été installée sous les fenêtres des habitants sans concertation.

Denis HAMEAU a entendu la demande de **Jacques LAGNEAU**, il se rendra prochainement sur place.

Lydie PFANDER-MENY informe que 15 bulles ont été déplacées sur le quartier à la demande des habitants. Elle affirme que cette demande sera examinée prochainement.

f) Incivilités autour de l'église Saint-Joseph :

Arnaud SHAAL indique que cet endroit situé entre la rue Jouvence et la rue du Havre fait l'objet de dégradations durant l'été 2018. Il remercie la commission de quartier d'avoir apporté des solutions pour endiguer ces nuisances. Il remercie les services de la ville pour leur réactivité.

Il souligne que l'intervention de la commission de quartier, de la SDAT, de la police municipale et nationale ainsi que le travail du service des espaces verts ont permis de prendre en compte ces nuisances. Un grillage sera installé autour de l'église qui sera ouvert la journée aux habitants du quartier mais qui sera fermé la nuit par les services de gardiennage.

g) Questions diverses :

Une HABITANTE indique que les personnes âgées sont dépourvues face aux nouvelles technologies éprouvent des difficultés pour utiliser internet.

Lydie PFANDER-MENY rappelle qu'un accompagnement internet pour les démarches administratives peut être réalisé par les agents de la ville au 11 rue de l'hôpital.

Denis HAMEAU fait remarquer que la ville s'est engagé à maintenir un accueil verbal.

Lydie PFANDER-MENY souligne que l'OPAD fait également appel à des étudiants qui accompagnent les personnes âgées.

France VERET demande des informations quant à l'avenir de la parcelle de la station ESSO, situé Avenue Victor Hugo.

Lydie PFANDER-MENY informe que ce projet immobilier a été stoppé suite à de nombreux recours.

Denis HAMEAU indique que le promoteur doit respecter la loi en dépolluant le site avant la construction.

Madame RICHARD Indique qu'un bâtiment doit se construire boulevard de l'Ouest. Elle signale la présence d'un algeco pour la vente de 54 appartements. Elle souhaiterait comprendre pourquoi la municipalité accepte ce type construction qu'elle juge inesthétique.

Denis HAMEAU rappelle la réglementation PLUIHD et les logiques de construction.

Une HABITANTE demande pourquoi l'abribus "Bizet" rue de Fontaine n'existe plus ?

Denis HAMEAU propose d'apporter la réponse prochainement après consultation du service concerné.

Un HABITANT souhaiterait que des poubelles supplémentaires soient ajoutées sur le boulevard Spuller, rue de Montchapet et rue Alphonse Legros.

Denis HAMEAU interrogera les services concernés.

Emmanuel BICHOT explique avoir interrogé la municipalité sur les bulles à verres situées place Auguste Dubois et rue Léon Gastinel.

Denis HAMEAU traitera prochainement la question de ces deux bulles à verre, un point d'étape sera réalisé à la prochaine commission de quartier de mars 2019.

Emmanuel BICHOT souhaiterait que le PLUIHD du quartier Montchapet-Marmuzot soit présenté lors de la commission de quartier de mars 2019.

Denis HAMEAU approuve l'idée. Il en informera le service de l'Urbanisme.

Emmanuel BICHOT souhaiterait que le parc des Carrières Bacquin soit doté de points de rafraîchissement à l'image du projet réalisé sur le parc des Grésilles.

Denis HAMEAU indique qu'il est favorable à cette proposition mais que les habitants doivent en faire la demande lors des prochains budgets participatifs 2019

Yvette LOUSTAUD souhaiterait que davantage d'assises soient installées pour les personnes âgées dans le quartier.

Un HABITANT se plaint de l'état des trottoirs des rues Courtépée et Devosges. Il signale que durant deux mois, la société idée21, en charge de la propreté sur cette rue, n'est pas intervenue. Il se plaint également des feuilles non ramassées.

François Xavier DUGOURD se dit satisfait de la proposition de présentation du PLUIHD et des bulles à verre lors de la commission de mars 2019. Il signale, en outre, que la chaussée de la place du Rosoir, est en mauvais état. Il estime que cette place mériterait d'être mise en valeur.

Mr ESTIVALET signale un problème de circulation excessive sur la rue de Rouen devant l'école ainsi que sur la rue Villebois-Mareuil. Il souhaiterait la mise en place d'un sens unique de la rue du Colonel Moll.

Dominique LONNET signale un problème de circulation sur le boulevard Eugène Spuller avec un flot important de véhicules arrivant de la rue Claude Hoin engendrant des problèmes de pollution, de nuisances sonores et de vitesse. Il indique que les priorités à droite ne sont pas respectées. Il souhaiterait un aménagement pour réduire la vitesse.

Denis HAMEAU propose d'organiser une balade urbaine avec le service circulation pour faire le point sur ces difficultés.

Dominique LONNET salue le bon fonctionnement du service « allo-mairie » suite à des signalements qu'il a opéré.

Une **HABITANTE** (présidente d'une association d'environnement) indique que la rue Charles le Téméraire subit des problèmes de déjections canines.

Denis HAMEAU indique qu'il informera le service concerné.

Lydie PFANDER-MENY rappelle que le quartier va bénéficier d'illumination cette année pour les fêtes de fin d'année sur la place Barbe.

Lydie PFANDER-MENY propose de modifier la dénomination de la commission de quartier en rajoutant MARMUZOTS.

L'ensemble des membres opte pour nommer la commission **MONTCHAPET-MARMUZOTS**.

g) Présentation des dispositifs en faveur de l'amélioration de l'habitat par le service Rénovéco de Dijon métropole et du dispositif « Bien vivre dans son logement » animé par le Point d'Information et de Médiation Multi-Services (PIMMS)

Sarah MAGNIÈRE, Coordinatrice Rénovo Dijon Métropole, présente ces dispositifs). Voir documents ci-joint.

II. BUDGETS PARTICIPATIFS

a. PROJETS 2017

1. Réfection du mini-golf sur le parc des Carrières Bacquins



Sébastien LEBLANC informe que l'association « Parcours et Loisirs » a rénové le parcours de minigolf situé dans le parc des Carrières Bacquin. Douze pistes ont pu être remises en état. Des animations à destination des écoles et des habitants débiteront en mars-avril 2019. La somme de 11 000 euros affectée au projet a permis la rénovation du grillage (7 800 euros) et la rénovation des pistes (3 200 euros).

Mme BONNEVIE indique qu'un trafic de stupéfiant se déroule aux carrières Bacquins.

Lydie PFANDER-MENY a connaissance de ces difficultés durant l'été, des aménagements ont d'ailleurs été réalisés pour fermer le minigolf et empêcher ce trafic.

Denis HAMEAU informe qu'en dehors des aménagements, il appartient à madame BONNEVY d'interpeller la police et de porter plainte.

2. Installation de ruches sur le parc des Carrières Bacquin



Sébastien LEBLANC rappelle que cinq ruches ont été installées sur un espace dédié à proximité du parcours minigolf pour un montant de 8 025,60 euros. Ces ruches seront entretenues par un apiculteur.

3. Installation de tables de jeux (échiquiers, damiers)

Sébastien LEBLANC informe que les jeux ont été installés sur :

- la table de jeu se trouvant dans chaque jardin partagé
- une table en béton sur l'espace des carrières Bacquin
- une table de jeu vers le mini-golf
- les deux tables situées dans l'enclos animalier des carrières Bacquin
- la table place Paul Bert.

Coût total des installations : 4 043,65 euros



4. Aménagement d'équipements sportifs au parc Carrières Bacquin



Lydie PFANDER-MENY informe que les membres de la commission de quartier avaient souhaité installer des agrès sportifs pour tous les âges en lieu et place de l'ancienne patageoire. 7 agrès sportifs ont été installés pour un montant de 16 801,92 euros.

b. PROJETS 2018

1. L'implantation d'un billodrome parc des carrières Bacquins et d'une table sur l'espace minigolf

Denis HAMEAU indique qu'un groupe de travail se réunira prochainement pour déterminer le lieu d'implantation.

2. Récupérer l'eau de pluie pour l'arrosage des jardins partagés

Denis HAMEAU indique que ce projet qui sera porté et animé par la MJC de Montchapet sera réalisé en début d'année 2019.

3. Accès direct aux jardins partagés de Mont jardin

L'accès aux jardins pourra se faire par l'allée Guillaume Apollinaire, en début d'année 2019. Cette porte ainsi que l'aménagement d'une rampe permettra aux jardiniers d'avoir une indépendance vis-à-vis de la société de gardiennage en charge de la fermeture du terrain multisports. Ce projet sera réalisé en début de l'année 2019.

4. Réfection du relais électrique situé place Paul et Henriette Dard

Sébastien LEBLANC informe que les membres du groupe ont opté pour les thèmes suivants :



- thème 1 : nature
- thème 2 : géométrie
- thème 3 : enfance
- thème 4 : libre choix de l'artiste

Les membres de la commission ont convenu de l'échéancier suivant :

- 6 novembre : choix des thèmes
- Fin février : retour des propositions et choix de l'artiste
- Mai : réalisation des fresques
- Juin : inauguration des fresques

5. Fresque "Pattern"



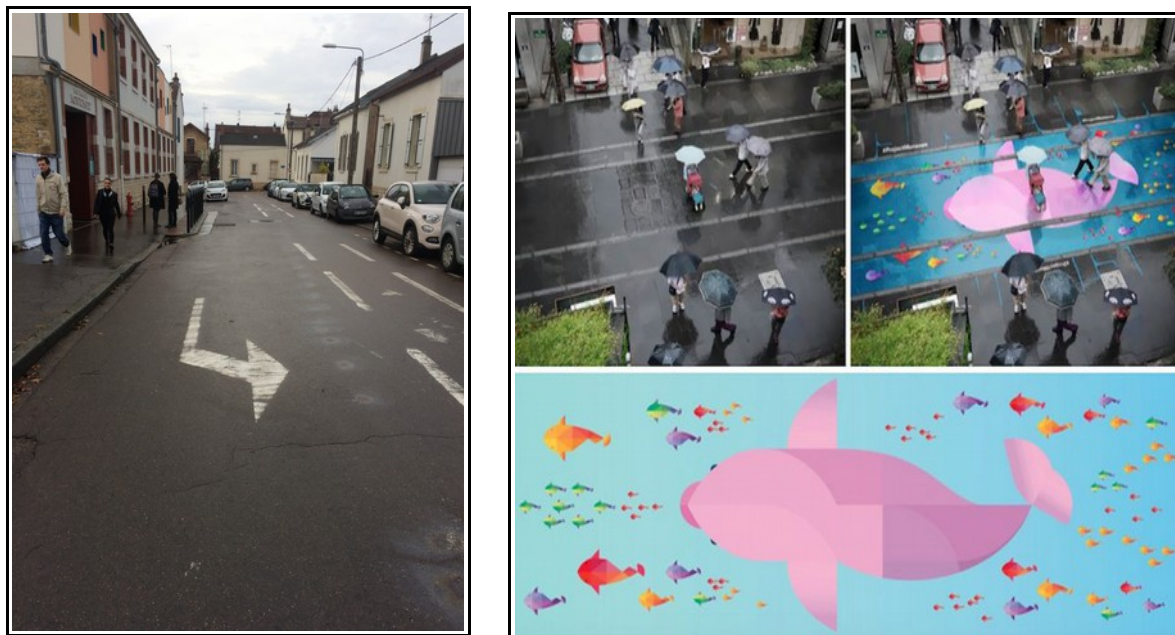
Sébastien LEBLANC rappelle que les membres du groupe ont opté pour les thèmes suivants pour le Cours Fleury :

- thème 1 : nature
- thème 2 : géométrie
- thème 3 : rappel historique (histoire du quartier...etc, métier, personnage...)
- thème 4 : libre choix de l'artiste

Les membres de la commission ont convenu de l'échéancier suivant pour la réalisation de la fresque :

- 6 novembre : choix des thèmes
- Fin février : retour des propositions et choix de l'artiste
- Mai : réalisation de la fresque
- Juin : inauguration de la fresque

6. Rendre la rue de l'école plus agréable les jours de pluie



Lydie PFANDER-MENY propose l'échéancier suivant :

- 6 novembre : choix des thèmes
- Fin février : retour des propositions et choix de l'artiste
- Mai : réalisation de la fresque
- Juin : inauguration de la fresque

Lydie PFANDER-MENY souhaite que les riverains de la rue de Lyon soient associés également au projet de cette fresque au sol, lors de la réunion qui sera programmée en février 2019

7. Compost'collectif

Sébastien LEBLANC informe que ce projet avait été voté lors des budgets participatifs. Sur le quartier de Montchapet, bon nombre de lieux sont déjà dotés (jardins partagés, etc...) de composteurs collectifs. Il ne semble donc pas judicieux d'installer un nouveau composteur collectif sur le quartier. Il convient à la commission de quartier de se prononcer sur l'utilisation de la somme de 1 500 euros.

Denis HAMEAU indique qu'à Dijon, une demande de station de compost sur le parcours de la coulée verte n'a pas pu être réalisée faute de financement. Il propose d'affecter cette somme pour cette réalisation qui peut également être profitable aux habitants de Montchapet de par sa proximité. Il souligne que l'association Rézo'Fêt'Art a proposé d'être gestionnaire de cette station.

Les habitants se prononcent favorablement pour la réalisation de la station de compost sur le site la coulée verte proche du quartier de Montchapet-Marmuzots.

8. Fleurir la rue des fleurs

Denis HAMEAU souligne que le groupe de travail se réunira au début de l'année 2019.

Lydie PFANDER-MENY indique que ce projet s'avère compliqué car la municipalité ne souhaite pas augmenter ses coûts de fonctionnement.

Allan RYAN informe qu'il est possible de fleurir sans fleurs.

III. VIE DE QUARTIER :

Projet des Hauts de Montchapet

Dominique MOREAU, Président de la MJC explique que la MJC va être dotée de nouveaux locaux qui permettront un meilleur accueil des habitants. Les anciens locaux n'étaient plus conformes aux normes d'accessibilité.

La nouvelle implantation de la MJC se fera dans l'ancienne école des Hauts de Montchapet. Il précise que les 30 activités et les associations qui accompagnent la MJC vont bénéficier de salles plus adaptées. Il souligne que ce nouveau bâtiment va être profitable aux 800 adhérents de la MJC.

Il indique que la MJC bénéficie désormais de l'agrément centre social.

Lydie PFANDER-MENY souligne qu'un travail en direction des seniors est entrepris par la MJC pour proposer des activités aux personnes âgées du quartier.

Denis HAMEAU indique que les nouveaux locaux implantés au milieu du quartier profiteront mieux à toutes les personnes du quartier.

IV. INFORMATIONS DIVERSES

a. Nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales :

Les 3 lois du 1^{er} août 2016 réforment de manière importante les modalités d'inscription sur les listes électorales (liste générale et listes complémentaires municipales et européennes). Elles **entrent en vigueur dès le 1^{er} janvier 2019**. Aujourd'hui, quelque 3 millions d'électeurs sont non-inscrits et 6,5 millions « mal inscrits », soit près de 25 % du corps électoral. D'où la **nécessité de moderniser et de faciliter la gestion des listes électorales**. L'objectif est également de lutter contre l'abstention en améliorant l'accès des électeurs aux scrutins. C'est pourquoi, à compter du 1^{er} janvier 2019, les inscriptions seront possibles 30 jours ouvrés avant les scrutins. **Ainsi, dans la perspective des élections européennes qui se dérouleront le 26 mai prochain, les inscriptions seront reçues jusqu'au 31 mars 2019**. Avant la réforme, les inscriptions ne pouvaient être reçues que jusqu'au 31 décembre.

Les habitants peuvent demander leur inscription :

Au service des élections de la mairie, tous les jours, du lundi au vendredi, de 8 H 30 à 12 H 15 et de 13 H 30 à 17 H 30 ;

Une permanence exceptionnelle a été proposée à M. le Maire, le samedi 30 mars 2019, de 9 H 30 à 13 H 00 pour permettre les inscriptions dans la perspective du scrutin européen.

Au service des formalités administratives de la mairie, tous les jours, du lundi au vendredi de 8 H 45 à 12 H 15 et de 13 H 30 à 17 H 20, le samedi de 9 H 30 à 12 H 30.

Dans les mairies de quartier, tous les jours, du lundi au vendredi, de 9 H 00 à 12 H 00 et de 13 H 30 à 18 H 00 (Bourroches, Fontaine d'Ouche, Grésilles, Mansart, Toison d'Or).

A l'accueil général, 11 rue de l'hôpital, tous les jours, du lundi au vendredi, de 8 H à 18 H.

Ils peuvent aussi s'inscrire en ligne jusqu'au dimanche 31 mars 2019 minuit.

La réforme prévoit en outre :

L'autorisation de voter au second tour pour les jeunes qui atteignent 18 ans entre les deux tours d'une élection (actuellement il faut avoir 18 ans la veille du 1^{er} tour de scrutin).

L'inscription d'office des citoyens ayant acquis la nationalité française (jusqu'ici, ils devaient en faire la demande).

La suppression de la « double inscription » pour les Français établis hors de France. Ils devront choisir entre être inscrits sur la liste électorale de Dijon **OU** sur la liste consulaire du pays où ils vivent.

Pour les électeurs contribuables (possédant un bien immobilier à Dijon mais n'y résidant pas), ils devront justifier de 2 années d'inscription sur les rôles des contributions directes communales. Jusqu'ici, ils devaient être inscrits pendant 5 ans sur ces mêmes rôles.

b. Recensement obligatoire de la population (janvier-février 2019) – enjeux et intérêts pour les collectivités :

Le **recensement annuel** et partiel de la population **se déroulera du 17 janvier au 23 février 2019**. Les enjeux sont importants en terme d'attractivité de la ville de Dijon et de dotation globale de fonctionnement versée aux communes. Le recensement de la population est obligatoire et anonyme. Participer à cette enquête est un acte citoyen.

Elle permet de mesurer les évolutions démographiques et les mutations de la société facilitant ainsi la mise en œuvre des politiques publiques.

D'utilité publique, cette opération permet à la commune de répondre aux besoins des Dijonnais, de prévoir les infrastructures nécessaires telles que les crèches, les maisons de retraites, le développement des moyens de transport etc...

Les personnes concernées par l'enquête seront prévenues individuellement par un courrier officiel de Monsieur le Maire pour les informer de leur participation et du nom de l'agent recenseur de leur quartier.

Une quarantaine d'agents recenseurs enquêtera sur tout le territoire de la commune. Ils se rendront aux domiciles des personnes, munis de leur carte officielle pour leur remettre les documents utiles pour se recenser en ligne.

Pour les habitants ne disposant pas de connexion, l'agent recenseur sera habilité à les recenser directement avec sa tablette ou leur remettre les formulaires papier.

Le service du recensement de la population est à la disposition des habitants pour répondre à toutes les questions ou informations complémentaires.

c. Nuits d'Orient : un festival qui fait dialoguer orient et occident

Le festival *Les Nuits d'Orient* propose du 23 novembre au 9 décembre prochain, à Dijon et sur la Métropole, un voyage original des sens, où l'artistique et l'humain sont étroitement mêlés. Les artistes invités et les partenaires du festival s'inscrivent dans la recherche permanente de ce qui unit et rassemble ces 2 cultures ; entre tradition et modernité, toujours soucieuse de porter l'exigence artistique et faisant la part belle aux actions de médiation culturelle pour aller vers tous les publics.

Le festival en chiffres : 100 événements (115 Rendez-vous) : 49 spectacles, 14 expositions, 12 projets participatifs, 13 ateliers artistiques et 12 actions de médiation culturelle.

Les partenaires : une centaine de partenaires sont associés : acteurs culturels, structures socioculturelles, associations de quartier et institutions dont 50 sont programmateurs.

Une programmation éclectique et pluridisciplinaire : des **expositions** parmi lesquelles celle proposée par le musée national Magnin "Rêve(s) d'Orient" qui permettra de redécouvrir les œuvres orientalistes provenant de collections privées ou publiques ou encore celle qui prendra place au kiosque du festival "Le cabinet orientaliste de Cocopicassiettes", salle des gardes de l'hôtel de Vogüé. Des **concerts** avec Acyl, musique metal ethnique expérimentale ou avec Zawaq ! création de La Générale d'expérimentation à l'atheneum, avec le quartet ArBaA (MJC-CS Bourroches) ou encore avec Mohamed Abozekry, oudiste et compositeur égyptien

(MJC Bourroches-Valendons) seront quelques-uns des rendez-vous incontournables programmés pendant la quinzaine du festival.

Des **spectacles** pour tous autour du conte et de la danse (théâtre Fontaine d'Ouche et structures de quartier), des **projections** de film (théâtre Fontaine d'Ouche, Nef, MJC Dijon Grésilles) suivis pour certains de **débats** autour de l'actualité du monde arabe, rythmeront le festival.

Sans oublier la participation de l'Opéra-Dijon avec "Chrétiens et Soufis" de l'ensemble Gilles Binchois, de La Cimade avec Gibraltar » de la compagnie Marbayassa, du **théâtre** Dijon Bourgogne avec « L'écrivain public de Mohamed Guellati, du Cèdre avec F(l)ammes de la compagnie Madani...

Programmé au Grand Théâtre le samedi 1^{er} décembre à 20h, le spectacle de **danse** "Näss" de la compagnie Massala devrait rassembler tous les publics.

L'accessibilité du festival : le festival accorde une attention particulière à l'accessibilité de sa programmation au plus grand nombre. Une collaboration avec 1,2,3 Cité Cap témoigne de cette volonté (apposition de pictogrammes sur la plaquette, réalisation d'un programme audio et accompagnement sur demande pour les personnes à mobilité réduite)

Plus de la moitié des événements est gratuite et une politique tarifaire favorisant l'accessibilité pour tous est pratiquée par l'ensemble des partenaires.

Des actions de médiation culturelle : les structures de quartier (MJC, centres sociaux, accueil jeunes...) participent toujours aussi activement au rayonnement du festival avec des propositions artistiques... Les habitants sont au cœur du festival. Ils participent à l'organisation de soirées pluridisciplinaires où pratiques artistiques amateurs et convivialité riment avec le bien vivre ensemble.

Des actions sont également menées dans les établissements scolaires (élémentaires, collèges, lycées), à la maison d'arrêt...

DENIS HAMEAU et **LYDIE PFANDER-MENY** coprésidents élus ainsi que **SÉBASTIEN LEBLANC** **coprésident habitant** remercient les membres de la commission et les invitent à prendre le verre de l'amitié.

Denis HAMEAU
Coprésident élu titulaire

Sébastien LEBLANC
Coprésident habitant titulaire

